

RAPPEL DES CONSIGNES DE BONNE CONDUITE

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, et à partir du moment où le signal national d'alerte est déclenché, chaque citoyen doit respecter des consignes générales ou spécifiques et adapter son comportement en conséquence



AVANT

→ Prévoyez un kit d'urgence

Radio portable avec piles ; lampe de poche ; eau potable ; papiers personnels ; médicaments urgents ; couvertures ; vêtements de rechange ; matériel de confinement.

→ Informez-vous en mairie

Des risques encourus ; des consignes de sauvegarde ; du signal d'alerte ; des plans particuliers d'intervention (PPI).

→ Organisez-vous

Discutez en famille des mesures à prendre si une catastrophe survient (protection, évacuation, points de ralliement).



PENDANT

→ Appliquer les consignes de sécurité fournies par les autorités :

Évacuez ou confinez-vous en fonction de la nature du risque.

→ Informez-vous

Écoutez la radio : les premières consignes seront données sur Radio France

→ Informez

Le groupe dont vous êtes responsable (le cas échéant).

→ N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Ils sont pris en charge par le personnel de l'établissement

→ Ne téléphonez pas

Sauf en cas de danger vital



APRÈS

→ Informez-vous

Écoutez la radio et respectez les consignes données par les autorités.

→ Informez

Les autorités de tout danger observé.

→ Apportez

une première aide aux voisins ; pensez aux personnes âgées et handicapées.

→ Mettez-vous

à la disposition des secours.

→ Évaluez

les dégâts, les points dangereux et éloignez-vous-en.